

Bulletin du FMI

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Le FMI va ouvrir 4 nouveaux centres régionaux d'assistance technique

Le Bulletin en ligne
Le 15 septembre 2008

- Réponse à une demande des pays, bilan positif des centres régionaux existants
- De nouveaux centres pour soutenir les efforts d'intégration économique régionale
- Pays bénéficiaires et donateurs très favorables au projet

Le FMI envisage l'ouverture de quatre nouveaux centres régionaux d'assistance technique : un en Amérique centrale, un en Asie centrale et deux centres supplémentaires en Afrique.

Pour accroître l'aide apportée aux pays membres à l'échelle régionale, le FMI envisage d'ouvrir quatre nouveaux centres d'assistance technique : un en Amérique centrale, un en Asie centrale et deux centres supplémentaires en Afrique. Ce projet répond à une demande de la part des pays et se justifie par les résultats positifs déjà obtenus en matière d'assistance régionale. Les nouveaux centres africains compléteront les centres déjà ouverts en Tanzanie, au Mali et au Gabon.

L'objectif des centres est de combiner les conseils stratégiques dispensés par le siège du FMI à Washington et l'assistance technique au renforcement des capacités qui est fournie sur le terrain. Les nouveaux centres desserviront les pays suivants :

- **Amérique centrale** : Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama et République dominicaine;
- **Asie centrale** : Azerbaïdjan, Kazakhstan, Mongolie, Ouzbékistan, République kirghize, Tadjikistan, Turkménistan et, peut-être, Pakistan;
- deux nouveaux centres en **Afrique** — un deuxième en *Afrique de l'Ouest* et un premier en *Afrique australe*. Bien que la liste des pays desservis par les nouveaux centres n'ait pas encore été arrêtée, le deuxième centre d'Afrique de l'Ouest pourrait couvrir le Cap-Vert, la Gambie, le Ghana, le Libéria, le Nigéria et la Sierra Leone, tandis que le centre pour l'Afrique australe couvrirait l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, les Comores, le Lesotho, Madagascar, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, le Swaziland, la Zambie et le Zimbabwe.

Comme les [centres régionaux existants](#), les nouveaux centres travailleront avec le siège du FMI pour définir et mettre en œuvre un programme complet d'assistance technique et de formation à l'intention des pays de la région concernée. Les centres veilleront également à soutenir les efforts d'intégration économique régionale déployés par les pays desservis. L'assistance fournie par le FMI appuiera ces efforts, notamment en promouvant l'harmonisation et la coordination des politiques économiques nationales.

Dix ans de recul

Au fil des dix dernières années, les centres régionaux sont devenus des acteurs majeurs du travail d'assistance technique réalisé par le FMI. L'expérience a montré que ces centres, qui sont financés pour l'essentiel par les donateurs, peuvent notablement aider les pays à conduire leurs réformes économiques en coordination avec le siège du FMI.

Chaque centre dessert un petit groupe de pays et constitue une base régionale pour les conseillers résidents qui interviennent dans ces zones clés (voir encadré ci-dessous). Grâce à leur proximité géographique avec les pays desservis, les centres régionaux sont mieux placés que les services centraux pour régler au quotidien les problèmes de mise en œuvre des réformes. Du fait de leur complémentarité avec le siège du FMI, ils se sont révélés de précieuses plateformes pour accroître l'efficacité de l'assistance à plusieurs niveaux :

- présents sur le terrain, les conseillers résidents des centres régionaux sont en mesure de mieux cerner les besoins et le contexte propre à chaque pays et d'assurer un suivi plus étroit et constant de l'assistance fournie;
- tous les centres régionaux sont guidés par des comités d'orientation qui réunissent des représentants des donateurs, des pays bénéficiaires et d'autres organismes internationaux. Ceci favorise la coordination de l'aide et l'appropriation des réformes, conformément aux objectifs de la [Déclaration de Paris sur l'aide au développement](#);
- les centres régionaux offrent de bonnes perspectives d'économies d'échelle. Les pays géographiquement proches les uns des autres ont généralement des structures économiques et des besoins d'assistance identiques. Une approche régionale permet donc de leur apporter une aide plus importante à un moindre coût. En outre, les centres régionaux peuvent favoriser les partages d'expériences entre pays. Les responsables des réformes nationales peuvent ainsi adopter des pratiques optimales éprouvées et réduire au minimum les risques liés aux réformes.

Intégration stratégique et synergies

L'essor des centres régionaux s'appuie principalement sur l'existence de similitudes entre pays voisins. En ce qui concerne, par exemple, le centre pour l'Amérique centrale, les pays bénéficiaires ont singulièrement accéléré leur intégration ces dernières années, notamment en créant et renforçant des organismes régionaux clés pour guider le processus. Il s'agit, entre autres, du Conseil monétaire d'Amérique centrale, du Conseil des ministres des Finances et du Conseil des autorités de surveillance du secteur financier.

L'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange entre l'Amérique centrale, les États-Unis d'Amérique et la République dominicaine, ainsi que le projet de finaliser une union douanière d'Amérique centrale, constituent d'autres étapes importantes sur la voie de l'intégration. Très favorable à ces initiatives, le siège du FMI renforce depuis quelques années l'assistance fournie aux pays centraméricains. La création d'un centre régional donnerait une impulsion décisive à cette démarche.

Des besoins d'assistance comparables

Le projet d'ouvrir des centres en Asie centrale et en Afrique australe se justifie également par l'existence de similitudes régionales.

Les pays couverts en Asie centrale seraient largement les mêmes que ceux du Programme de coopération économique régionale en Asie centrale, tandis que le centre pour l'Afrique australe desservirait essentiellement les pays de la Communauté du développement de l'Afrique australe. Les pays qui devraient être concernés par le deuxième centre en Afrique de l'Ouest ont des besoins d'assistance très comparables; pouvoir échanger avec d'autres des idées et des solutions dans le cadre d'un centre régional leur serait donc utile.

De surcroît, la création de deux nouveaux centres africains serait l'aboutissement de la vision décrite en 2001 dans l'[Initiative pour le renforcement des capacités en Afrique](#), dont l'objectif était d'ouvrir cinq centres régionaux pour desservir toute l'Afrique subsaharienne.

Orientation stratégique et gouvernance

Le principe d'une organisation tripartite ne s'applique pas seulement aux questions financières mais aussi à la structure de gouvernance. Chaque centre est supervisé par un comité d'orientation composé de représentants des pays bénéficiaires, des donateurs et du FMI. Ces comités donnent une orientation stratégique aux programmes de travail des centres, dans le cadre d'un processus consultatif permettant aux acteurs concernés de s'approprier l'assistance.

Complémentaire du travail réalisé au niveau du siège du FMI, l'assistance régionale sera coordonnée avec l'aide que Washington continuera de fournir par ailleurs; ces deux canaux de l'assistance au renforcement des capacités sont évoqués dans les *Notes de stratégie régionale*. Les [plans stratégiques](#) contenus dans ces notes décrivent et hiérarchisent les besoins des pays en matière de renforcement des capacités. Ils s'inscrivent dans une perspective à moyen terme et dans le cadre des activités de surveillance et de prêt du FMI, dans un souci d'équilibre entre les exigences de politique économique à court terme et les besoins en renforcement des capacités à moyen terme.

Coordination étroite et internalisation

La participation et le soutien d'organes et d'organismes régionaux clés ont toujours été deux aspects importants pour les centres régionaux.

Ces derniers connaissent parfaitement le terrain et les réformes conduites au niveau local. Il est clair que, pour les centres existants, le soutien solide apporté par les banques de développement et les institutions financières régionales a été décisif pour obtenir des financements auprès d'autres donateurs. Chaque centre travaillera donc en étroite collaboration avec les organismes régionaux compétents pour aider les pays qu'il dessert à réaliser leur programme de réformes.

Le fait que les donateurs soient représentés dans les comités d'orientation permet également de mieux coordonner l'assistance fournie par le FMI et celle des autres organisations.

Diverses [évaluations](#) indépendantes ont montré que ce mode de fonctionnement avait bien réussi aux premiers centres.

Il faut noter que les engagements financiers substantiels pris par les pays bénéficiaires confirment de plus en plus qu'ils s'approprient leurs centres régionaux respectifs et les soutiennent.

L'avenir

En attendant la constitution de comités d'orientation pour chaque nouveau centre, des groupes de travail ont déjà été formés pour piloter le processus. Des discussions ont été engagées d'une part avec les pays bénéficiaires — pour faire une première évaluation de ce que pourraient être leurs besoins et leurs priorités en matière d'assistance — et, d'autre part, avec les donateurs, sur leur participation éventuelle au financement des nouveaux centres. La prochaine ouverture devrait être celle du centre pour l'Amérique centrale, prévue d'ici avril 2009.

Effets de proximité

L'essor des centres régionaux s'appuie principalement sur l'existence de similitudes entre pays voisins.

Nom du centre Année d'ouverture (nombre de pays)	PFTAC (Suva, Fidji) 1993 (15)	CARTAC (Bridgetown, Barbade) 2001 (21)	METAC (Beyrouth, Liban) 2004 (10)
Pays ou territoires bénéficiaires	Fidji Guinée Îles Cook Îles Marshall Îles Solomon Kiribati Micronésie Nauru Niue Palaos Papouasie-N ^{elle} -Guinée Samoa Tokelau Tonga Tuvalu Vanuatu	Anguilla Antigua-et-Barbuda Bahamas Barbade Belize Bermudes Dominique Grenade Guyana Haïti Îles Caïmans Îles Turques et Caïques Îles Vierges Jamaïque Montserrat République Dominicaine Sainte-Lucie Saint-Kitts-et-Nevis Saint-Vincent-et-les Grenadines Suriname Trinité-et-Tobago	Afghanistan Cisjordanie et bande de Gaza Égypte Iraq Jordanie Liban Libye Soudan Syrie Yémen
Donateurs actuels	Australie Banque asiatique de développement Corée Japon Nouvelle-Zélande	Tous les bénéficiaires Canada Communauté caribéenne Caribbean Development Bank Programme des Nations Unies pour le développement	Banque européenne d'invest. Commission européenne Égypte France Japon Jordanie Liban Libye Oman Soudan Syrie Yémen
Nom du centre Année d'ouverture (nombre de pays)	AFRITAC Est (Dar es-Salaam, Tanzanie) 2002 (7)	AFRITAC Ouest (Bamako, Mali) 2003 (10)	AFRITAC Centre (Libreville, Gabon) 2007 (8)
Pays ou territoires bénéficiaires	Érythrée Éthiopie Kenya Malawi Ouganda Rwanda Tanzanie	Bénin Burkina Faso Côte d'Ivoire Guinée Guinée-Bissau Mali Mauritanie Niger Sénégal Togo	Burundi Cameroun Congo, Rép. dém. du Congo, Rép. du Gabon Guinée équatoriale République Centrafricaine Tchad
Donateurs (à fin août 2008)	Allemagne Banque africaine de développement Canada Chine Danemark Finlande France Italie Japon Luxembourg Norvège Pays-Bas Royaume-Uni Russie Suède Suisse		Tous les bénéficiaires Allemagne Banque africaine de développement France

Source : FMI.

Si vous souhaitez réagir à cet article, écrivez à imfsurvey@imf.org

Traduction d'un article paru dans IMF Survey magazine : www.imf.org/imfsurvey